

Le Canard Vigilant

Numéro **374** — Jeudi 5 mai 2022

Dans ce numéro :

- **Télé ou travail ?! 2**
- **Le premier mai des dizaines de milliers ont manifesté pour les revendications ! 3**

Avec la CGT, les salariés exigent une **augmentation générale des salaires et des pensions**, notamment la revalorisation du **Smic à 2000 euros brut**, la **réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires**, la **retraite à 60 ans à taux plein ... 3**



le Canard  vigilant

Une publication du syndicat CGT
des personnels de Natixis et ses
filiales.

Consultez le site intranet :

[http://syndicats.intranatixis.
com/cgt/](http://syndicats.intranatixis.com/cgt/)

Consultez le site internet :

[http://natixis.reference-
syndicale.fr/](http://natixis.reference-syndicale.fr/)



Le Canard Vigilant

Numéro 374 – Jeudi 5 mai 2022

Télé ou travail ?!

Une réunion de négociation télétravail a eu lieu le 20 avril

La direction nous a présenté des statistiques très imprécises sur l'éligibilité, car 80% d'un petit service n'est pas comparable à 100% d'un gros, et le nombre d'avenants signés, pas la réalité des télétravailleurs, ni l'intensité par service, qu'elle nous a indiquée globalement, en mélangeant tout Natixis (dés)intégrée, y compris avec les salariés confinés au T1 (TAD) et partis en mars (Pléiade). Concernant l'intensité du télétravail, elle augmente progressivement à 7,5 j/mois selon les déclarations dans AnyTime, voire AnyWhere, qui sont incomplètes, mais la DRH ne « compte pas cliquer » (ni contrôler la charge de travail), en dehors des statistiques de mails HPO (Hors Période Ouvrée), qu'il serait bien qu'elle partage avec nous (en suivi de la QVT ?).

Puis elle a demandé les revendications des OSR, qui ont toutes réclamé :

- une revalorisation importante de la prime forfaitaire selon le benchmark du secteur (100-150 €/mois), mais la direction se contenterait de +10% (22 €/mois) ce qui serait toujours plus que leur benchmark national (7-15 €/mois)
- une participation aux frais de repas (max. 19€), que la direction propose *via* des titres restaurant :
 - attribués le mois M+1 (selon déclarations AnyTime),
 - dématérialisés (carte Bimpli de BPS, ex-Apétiz de NPS),
 - défiscalisés (exonération de 5,69€ sur 50-60% du titre = 9,48-11,38€).

Attention, ce que la direction donnerait d'une main (5,69€ à la charge de l'employeur) elle le reprendrait de l'autre (3,79 voire 5,69€ à la charge du télétravailleur) !

Certaines demandes spécifiques sont demandées et refusées... dans cette 1^{ère} réunion :

- Plus de PEC du siège (50=>100%), tout en restant ergonomique et français,
- Plus de lieux, comme les espaces de coworking,
- Plus de jours (10=>14 j/mois),
- Plus de prime si TAD>50%,
- Plus de contrôle.

Sur ce point, la DRH, celle-là même qui se fait la championne d'employeur responsable, en particulier de l'égalité femme-homme, nous parle de souplesse pour télétravailler pendant sa « grossesse » ou en dehors des « lessives »... et pourquoi pas devant le débat télé pourrait-on ajouter ?!

Les prochaines réunions devraient donc être plus animées, afin de réellement améliorer le télétravail, pas Bimpli !

Le support de la réunion : [Support Télétravail - Réunion 20 04 2022.pdf](#)



N'hésitez pas à nous poser des questions et à nous transmettre vos demandes

Le Canard Vigilant

Numéro 374 – Jeudi 5 mai 2022

Le premier mai des dizaines de milliers ont manifesté pour les revendications !

« On veut commencer le quinquennat de Macron dans le combat » !

Les salariés du public et du privé, les retraités, les jeunes, rassemblant **plus de 210 000 manifestants** dans **plus de 250 manifestations**, partout en France, ont revendiqué des mesures rapides et concrètes pour une société soucieuse de l'avenir de la planète et d'un monde de paix.

À l'image de l'appel de l'île-de-France par les organisations **CGT, FO, FSU, Solidaires, Unsa, Voix lycéenne, Unef, Fidl** et **MNL**, les manifestations ont souvent eu lieu dans l'unité la plus large. Avec détermination, toutes et tous ont exprimé l'urgence d'une réponse aux revendications pour une société plus juste, solidaire et respectueuse de l'environnement, sur l'emploi, l'augmentation des salaires et pensions, les Services Publics, la protection sociale et, en particulier, pour la retraite, avec un **refus catégorique d'un départ à 65 ans**.

Avec la CGT, les salariés exigent une **augmentation générale des salaires et des pensions**, notamment la revalorisation du **Smic à 2000 euros brut**, la **réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires**, la **retraite à 60 ans à taux plein ...**

La CGT continuera à être offensive pour l'intérêt et les droits des travailleurs et les appelle à s'investir, à prendre leur avenir en main et à se syndiquer pour créer les conditions de la construction, de l'amplification et de la convergence des luttes.

